



---

# communiqué

---

Date **Le 6 janvier 1994**  
Pour publication

N° 1

## **LES MINISTRES ANNONCENT LA PREMIÈRE SÉRIE DE RÉDUCTIONS TARIFAIRES ACCÉLÉRÉES SOUS LE RÉGIME DE L'ALENA**

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, et le ministre des Finances, M. Paul Martin, ont invité aujourd'hui les parties intéressées à soumettre leurs propositions visant l'élimination accélérée de certains droits de douane en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ils ont aussi demandé la présentation d'observations sur l'élimination accélérée des tarifs douaniers déjà réclamée par les industries des trois pays (voir la liste de produits ci-jointe).

Les modalités de présentation des propositions seront publiées dans la *Gazette du Canada* du 8 janvier 1994. La date limite pour la présentation d'observations a été fixée au 1<sup>er</sup> février pour les produits déjà proposés, et au 22 février pour les nouvelles propositions.

«Le succès de l'élimination accélérée des tarifs douaniers appliquée aux termes de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) a incité les sociétés à proposer la réduction accélérée de certains droits de douane sous le régime de l'ALENA», a déclaré M. MacLaren. Les trois séries de réductions tarifaires accélérées négociées aux termes de l'ALE ont permis d'éliminer quelque 9 milliards de dollars en droits bilatéraux.

Le Ministre a souligné que le processus, sous le régime de l'ALENA, reste fondé, comme c'est le cas en vertu de l'ALE, sur les demandes présentées par les industries intéressées. Le gouvernement consultera les sociétés, les associations industrielles, les groupements syndicaux, les gouvernements provinciaux et les groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur.

M. Martin a noté que le gouvernement appuie les producteurs canadiens qui souhaitent maintenir les calendriers actuels d'élimination progressive des droits de douane. «Dans les secteurs où les producteurs canadiens se sont déjà opposés à l'élimination accélérée des droits de douane, le gouvernement ne